

Moniteur(trice) éducateur(trice)

Mettre en œuvre le projet socio-éducatif pour des personnes handicapées ou en difficulté, afin de développer leur capacité de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion.

SOCIAL, ÉDUCATIF, PSYCHOLOGIE ET CULTUREL
CONCEPTION ET DÉVELOPPEMENT DES PROJETS SOCIOÉDUCATIFS

NIVEAU DE QUALIFICATION MINIMUM

Niveau 4 (Bac)

CODE MÉTIER

10F70

RÉFÉRENTIEL

ACTIVITÉS

- Accueil et prise en charge des personnes (patients, usagers,...), dans son domaine
- Assistance aux personnes, aux patients pour l'insertion ou la réinsertion sociale et/ou professionnelle
- Conseil sur la définition de(s) projet(s) professionnel(s)/individuel(s) et bilan des réalisations
- Élaboration et mise en place du projet individuel concernant la personne et le groupe dans son domaine d'activité
- Médiation des relations avec la famille, le représentant légal de la personne et les différents partenaires extérieurs
- Organisation des stages, en relation avec les responsables terrain
- Suivi de la réalisation des travaux, de la résolution des problèmes spécifiques à son domaine d'activité
- Tenue d'entretiens individuels d'activité, de suivi pédagogique

SAVOIR-FAIRE

- Accompagner une personne dans la réalisation de ses activités quotidiennes
- Adapter son comportement, sa pratique professionnelle à des situations critiques/particulières, dans son domaine de compétence
- Conduire et animer des réunions
- Conduire un projet individuel
- Évaluer l'intégration d'une personne dans un milieu social, de travail
- Évaluer une prestation, un projet, une solution, relatifs à son domaine de compétence
- Organiser/animer des activités spécifiques à son domaine de compétence pour des patients, des personnels/des groupes
- Stimuler les capacités affectives, intellectuelles, psychomotrices et sociales d'une personne
- Transférer un savoir-faire, une pratique professionnelle

- Travailler en équipe pluridisciplinaire/en réseau

CONNAISSANCES REQUISES

- Animation de groupe (32030)
- Communication et relation d'aide (44021)
- Conduite de projet (32035)
- Éthique et déontologie professionnelles (14221)
- Normes, règlements techniques et de sécurité (42817)
- Organisation et fonctionnement des structures sociales et médico-sociales (44047)
- Organisation et fonctionnement interne de l'établissement (44047)
- Premiers secours (42826)
- Psychosociologie du handicap 14414)

AUTRES RÉFÉRENTIELS

- [Pôle emploi Code ROME : K1207 Intervention socioéducative](#)
- [CNFPT Répertoire des Métiers Territoriaux : B2C/04 Travailleur ou travailleuse social](#)

TEXTES DE RÉFÉRENCES

- [Décret n° 2014-99 du 4 février 2014](#)
- [Arrêté du 1er octobre 2014](#)

FORMATION

Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur (DEME) (44092)

INFOS GÉNÉRALES

NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau 4 (Bac)

CERTIFICATEUR

Ministère de la Justice et des Libertés Ministère de la Santé et des Sports Ministère du Travail, de la Solidarité et de la Fonction Publique Ministère de l'Education Nationale

VALIDEUR

Ministère du Travail, de la Solidarité et de la Fonction Publique

TEXTES DE RÉFÉRENCES

- [Arrêté du 20 juin 2007](#)
-

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

A remplacé le certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur-éducateur (CAFME)

ACCÈS

VOIE D'ACCÈS AU DIPLÔME

Formation initiale et continue

En contrat d'apprentissage

En contrat de professionnalisation

ADMISSIBILITÉ

Epreuve écrite permettant de vérifier le niveau de culture générale et les aptitudes d'expression écrite.
Les titulaires d'un diplôme ou d'un titre de niveau IV en sont dispensés.

MODALITÉS D'ADMISSION

Epreuve orale permettant d'apprécier l'aptitude et la motivation à l'exercice de la profession.

JURY

Nommé par le recteur d'académie, il comprend :

- le recteur ou son représentant, président du jury
 - le directeur régional des affaires sanitaires et sociales ou son représentant, vice-président
 - des formateurs préparant au diplôme d'Etat de moniteur éducateur ou à d'autres diplômes d'Etat sociaux, socio-culturels ou paramédicaux, des membres de l'enseignement supérieur ou des professeurs du second cycle de l'enseignement secondaire
 - des représentants de services déconcentrés de l'Etat, des collectivités publiques, de personnes qualifiées en matière d'action éducative et sociale
 - pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés du secteur professionnel, pour moitié employeurs et pour moitié salariés.
-

VAE (VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE)

Les candidats doivent justifier des compétences professionnelles acquises dans l'exercice d'une activité salariée, non salariée ou bénévole en rapport direct avec le diplôme.

La durée totale d'activité cumulée exigée est de trois ans.

Le recteur d'académie décide de la recevabilité de la demande de validation des acquis de l'expérience.

PROGRAMME

DURÉE

2 ans

DOMAINES DE FORMATION

DF1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé (400 h)

DF 2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé (300 h)

DF 3 : Travail en équipe pluriprofessionnelle (125 h)

DF 4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles (125 h)

STAGES

28 semaines (980 h), soit 2 ou 3 stages d'une durée minimale pour chacun de 8 semaines.

ALLÈGEMENTS / DISPENSES

Les titulaires du DE de technicien de l'intervention sociale et familiale, du bac pro services de proximité et vie locale, du bac pro services en milieu rural, du BP JEPS animation sociale, du DE d'auxiliaire de vie sociale, de la MC aide à domicile, du DE d'assistant familial et du DE d'aide médico-psychologique peuvent bénéficier d'allègements ou de dispense de domaines de formation.

OBTENTION DU DIPLÔME

Avoir obtenu au moins 10 sur 20 dans chacun des domaines.

EPREUVES

DF 1 : Présentation et soutenance d'une note de réflexion

DF 2 : Entretien avec le jury sur le parcours de formation pratique

DF 3 : Entretien à partir d'un dossier thématique élaboré par le candidat

DF 4 : Epreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles

+ une évaluation organisée en cours de formation pour les DF 1, 3 et 4.

STATUT ET ACCÈS

Corps des moniteurs-éducateurs

STATUT DANS LA FPH

Catégorie B

Grades

- Moniteur-éducateur (13 échelons)
 - Moniteur-éducateur principal (12 échelons)
-
-

MODALITÉS DE RECRUTEMENT DANS LA FPH

Concours sur titres

Organisé au niveau de l'établissement

Avis affiché dans les locaux de l'établissement, de l'ARS et de la préfecture de département, et publié sur le site Internet de l'ARS

Conditions

- Etre titulaire du Diplôme d'Etat de moniteur éducateur (DEME) ou d'un diplôme reconnu équivalent
-

Promotion professionnelle

Dispositif des études promotionnelles pour préparer le diplôme d'Etat de moniteur éducateur (DEME)

Conditions

- Réussite à l'entrée en institut de formation
 - Accord de prise en charge par l'établissement employeur.
 - Contrat d'engagement de servir dans un établissement de la FPH d'une durée égale au triple de celle de la formation dans la limite de 5 ans à compter de l'obtention du diplôme
-

Détachement ou intégration directe

Possibilité d'intégration à tout moment dans le corps de détachement

Conditions

- Etre fonctionnaire appartenant à un corps ou cadre d'emplois de catégorie B ou de même niveau
 - Etre titulaire du diplôme exigé pour le recrutement dans ce corps
-

ÉVOLUTION DANS LA FPH

Au grade de moniteur-éducateur principal

Inscription au tableau d'avancement après examen professionnel

Conditions

- Avoir atteint le 6^{ème} échelon du grade de moniteur-éducateur
- Justifier d'au moins 3 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie A ou de même niveau

OU

Inscription au choix au tableau d'avancement par appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle

Conditions

- Compter au moins 1 an dans le 8^{ème} échelon du grade de moniteur-éducateur
 - Justifier d'au moins 5 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau
-

EXERCICE DU MÉTIER

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Prérequis

- Etre titulaire du diplôme d'Etat de moniteur éducateur (DEME)

Relations professionnelles

- Autres professionnels de l'établissement, intervenants extérieurs et familles pour synthèses, transmission et recueil de données

Structures

- Association
- Centre médico-psychologique
- Collectivité territoriale
- Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT)
- Etablissement médical (hôpital, clinique)
- Foyer/centre d'hébergement
- Service de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Conditions

- Travail en internat possible
 - Travail en équipe
-

LIENS PROFESSIONNELS

- [Lien fiche moniteur-éducateur métier sensible](#)

MOBILITÉ

PASSERELLES

Passerelles dans les autres fonctions publiques

- [Fonction publique territoriale](#)
-

© ANFH - 265 rue de Charenton 75012 Paris - Tél. : 01 44 75 68 00
<http://metiers.anfh.fr/10F70>